

LA CPCCAF ILLUSTRÉE

LIVRE MANIFESTE ÉLABORÉ A L'OCCASION
DU 50^e ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉRENCE PERMANENTE
DES CHAMBRES CONSULAIRES ET ORGANISATIONS INTERMÉDIAIRES
AFRICAINES ET FRANCOPHONES
(1973-2023)



*Cet ouvrage n'aurait pas été rédigé sans l'aide précieuse
des chambres consulaires membres de la Cpccaf
et de l'Organisation internationale de la Francophonie.*



Mot du Président

La Conférence permanente des chambres consulaires et organisations intermédiaires africaines et francophones (Cpccaf) a 50 ans. Créée le 11 mai 1973, à Dakar, par les Présidents Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) et Georges Pompidou (France), elle a dignement commémoré cet important événement lors de sa 47^e Assemblée générale, organisée en mai 2023, le jour même de son anniversaire, à Cotonou, à l'invitation du Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin.

Malgré les difficultés causées par la crise mondiale du Covid-19 et les problèmes sécuritaires qui ont émergé et se poursuivent encore aujourd'hui au Sahel, notre organisation cinquantenaire reste toujours vivace, réunissant très régulièrement les nombreux membres de son vaste et unique réseau international de coopération africaine et francophone, avec tous les partenaires et amis du développement, bailleurs internationaux et grandes agences de coopération, à qui la Cpccaf ne manque jamais de rappeler le rôle premier du secteur privé comme moteur de la croissance économique en Afrique.

Dans une logique de co-construction pour une croissance partagée, les actions, projets et programmes que la Cpccaf met en place entre les chambres consulaires et organisations intermédiaires de son réseau, avec l'appui des partenaires techniques et financiers internationaux et locaux, permettent ainsi de développer des coopérations gagnantes-gagnantes, qui tendent à renforcer les courants d'échanges entre les entreprises des différentes communautés d'affaires de l'espace économique francophone.

Fondé sur l'activité productive des entreprises et des chambres consulaires et organisations intermédiaires qui les accompagnent, le secteur privé est indéniablement, en effet, le mieux à même de répondre aux enjeux multiples d'un monde devenu plus compliqué et instable, qu'il s'agisse de questions démographiques, du numérique ou du climat. Sur le modèle du Compagnonnage Cpccaf et dans le prolongement notamment du programme européen Archipelago, la Cpccaf s'attache donc à développer de nouveaux projets de coopération économique, propices tant aux populations qu'aux territoires

et aux entreprises, qui passent par le renforcement des chambres et structures intermédiaires de son réseau international francophone.

Grâce au développement par ses membres d'une offre de nouveaux services qualifiés, la Cpccaf contribue aussi grandement à la croissance du courant d'affaires entre entreprises, qu'elles soient africaines, européennes et plus largement francophones. Elle participe par ailleurs activement à l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles actions pertinentes, pour faire efficacement face aux nombreux défis auxquels les entreprises et les structures qui les accompagnent sont aujourd'hui confrontées. À cet égard, nous savons tous aujourd'hui qu'il convient de bien prendre en compte les nécessités économiques et sociales de l'émergence africaine, en particulier la jeunesse du continent, qui demande avec insistance qu'un nouveau regard soit porté sur l'Afrique et son avenir.

C'est pourquoi, dans le cadre de son cinquantième anniversaire, la Cpccaf a voulu organiser un Concours-photo dédié aux jeunes africains, qui s'intègre dans cet ouvrage commémoratif, qui pourra servir de base utile à une future commémoration du premier centenaire de la Cpccaf, en mai 2073.

Monsieur Christophe EKEN,
Président de la Cpccaf,
Président de la CCIMA du Cameroun



Regard photographique sur l'Afrique de demain

Les jeunes, l'entrepreneuriat et les chambres consulaires francophones

Avec le soutien financier de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la Cpccaf a organisé dans le cadre de son cinquantenaire (1973 – 2023), un concours-photo portant sur 25 pays africains (avec également Haïti) et impliquant 75 des chambres consulaires de son réseau.

Les **jeunes africains de moins de 35 ans**, mobilisés par les chambres africaines du réseau Cpccaf ont été ainsi appelés à faire valoir la vision prospective par rapport au développement économique du continent.

Les résultats du Concours – photo organisé par la Cpccaf en 2023 sont les suivants :



1^{er} prix

Scène de vie à Madagascar, Ramasivola Dina Sarobidy

Madagascar, 2023



2^e prix

La Sueur de l'Homme, Kintombo Mirna

2023



3^e prix

Jeunesse entreprenante, canal de développement de l'Afrique,

YAO Kouassi David Elisée

2023









Un artiste aux multiples talents
Bruce Teddy, Congo, Pointe-Noire, 2023



Culture de l'oignon
Jean-Esther Orhacifunyiri Teganyi, 2023



Production et transformation du riz
Ibrahim Nassourou, Cameroun, 2023



Réhabilitation d'un centre céramique
Tambacounda Maimouna Kanouté, Sénégal, 2023



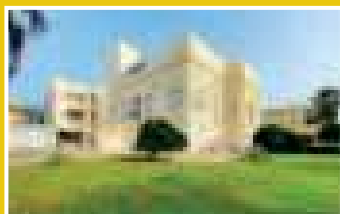
Femme Entrepreneur opérant
dans le secteur de l'économie verte
(Charbon écologique)
Merveille Kabamba,
République Démocratique du Congo, 2023

Parallèlement à ce Concours - photo 2023 s'adressant aux jeunes africains de moins de 35 ans, la Cpccaf s'est attachée à inventorier le patrimoine culturel (et le plus souvent historique) des bâtiments des chambres consulaires africaines.

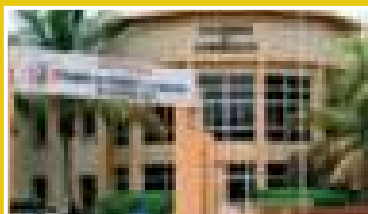
Photographies des bâtiments des chambres africaines du réseau Cpccaf

Afrique de l'Ouest

Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo



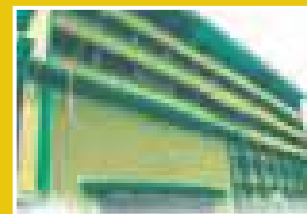
CCI du Bénin, 2023



CCI du Burkina Faso, 2023



Chambre d'Agriculture de Côte d'Ivoire de la façade du bâtiment extraite des archives datant de 1925



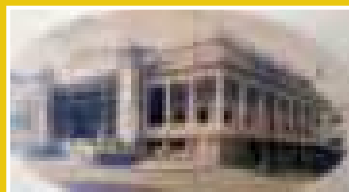
Chambre d'Agriculture de Côte d'Ivoire, image récente prise en 2022



CCI de Côte d'Ivoire, 2023



CCI du Mali vue de face, 2023



*Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture datant de 1924
(Source: CCIAD, Service Documentation et Archives)*

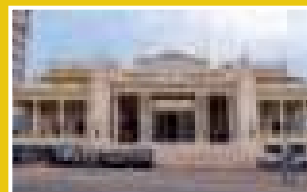
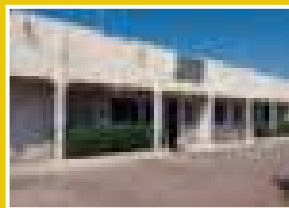


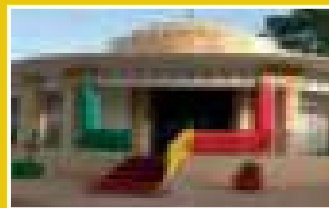
Photo de l'actuelle CCIA de Dakar, prise le lundi 25 septembre 2023



CCIA de Diourbel vue de face en 2023



CCIA de Thiès (Sénégal), 1939



CCIA de Thiès (Sénégal), 2023

Afrique Centrale

Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rep. Dem. Congo, Tchad



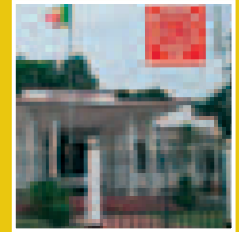
CCIMA du Cameroun, 2023



CCIMA de Centrafrique, 2021



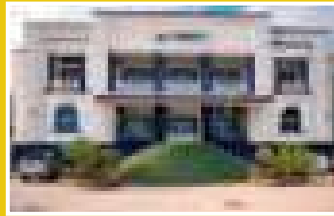
CCIAM de Brazzaville, 1950



CCIAM de Brazzaville, 2023



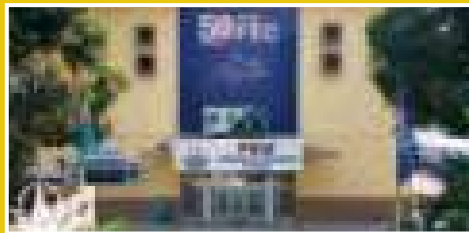
CCIAM de Pointe Noire de 1950 jusqu'à 2022



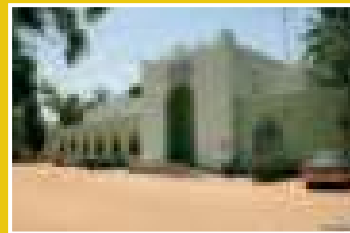
CCI du Gabon vue de face datant de 1965



CC du Gabon, 2023



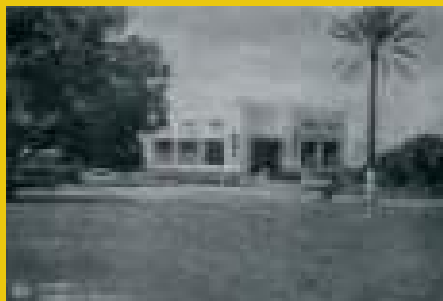
FEC, République démocratique du Congo



CCIAMA du Tchad, 2022 (photo Tchadinfo)

Afrique Centrale

Burundi, Comores, Djibouti, Madagascar, Rwanda



CCI du Burundi, 1940



CCI du Burundi, 2023



*CCI du Djibouti, 2023
(photo Yacin Houssein)*



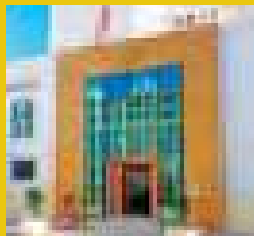
CCIA d'Antananarivo, 1930



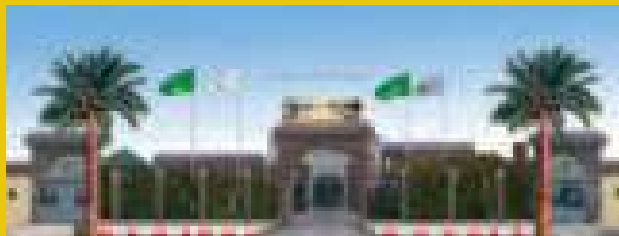
CCIA d'Antananarivo, 2023

Afrique du Nord

Maroc, Mauritanie, Tunisie



*CCI de Sfax vue de face
en 2023*



CCIA de Mauritanie, 2023



50 ans de Cpccaf

Depuis sa création, le 11 mai 1973, à Dakar, par les Présidents Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire) et Georges Pompidou (France), la Conférence permanente des chambres consulaires et organisations intermédiaires africaines et francophones (Cpccaf) exerce une activité soutenue en matière de coopération économique africaine et francophone et également de développement des partenariats entre entreprises et activités, spécialement dans l'espace francophone.

La Cpccaf est ainsi au service du développement du secteur privé et de la croissance économique du continent africain, fondée sur les entreprises et la mise en place de partenariats harmonieux et équilibrés entre opérateurs francophones.

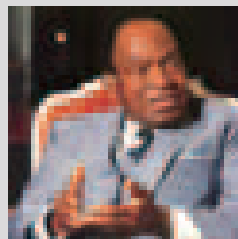
Reconnue d'utilité publique, l'association Cpccaf est un acteur opérationnel de la francophonie économique, partenaire historique de l'OIF (Organisation internationale de la Francophonie), auprès de laquelle elle a le statut d'Organisation non gouvernementale internationale (OING).

Au titre de ses actions de coopération économique, elle a également d'autres partenaires, parmi lesquels : l'AFD (Agence française de développement – Expertise France - PROPARCO), ITC (Centre de commerce international), l'Association internationale des régions francophones (AIRF), la Chambre de commerce internationale (ICC), l'OMPI (Office mondial de la propriété intellectuelle) ou encore l'Union européenne (Commission européenne)...

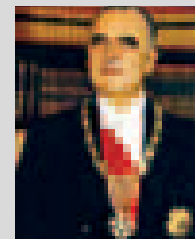
Photographies historiques de la Cpccaf : les pères fondateurs



Léopold Sédar Senghor (Sénégal)



Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)



Georges Pompidou (France)



Activités de la Cpccaf

La Cpccaf est au service du développement du secteur privé et de la croissance économique fondée sur des relations équilibrées entre entreprises de l'espace francophone. Elle appuie ainsi les chambres consulaires (Chambres de commerce et d'industrie; Chambres de métiers et d'artisanat; Chambres d'agriculture) et organisations intermédiaires (Patronats et autres organisations) de son réseau international, dans leurs démarches de partenariat économique avec l'Afrique francophone.

Elle met en œuvre pour cela des actions de coopération sur le terrain, en Afrique et dans l'espace économique francophone. Soutenues par les partenaires et bailleurs du développement, ces actions passent par le renforcement des capacités et compétences des chambres et organisations africaines du réseau de la Cpccaf, moyennant le transfert d'expertises et de bonnes pratiques entre chambres et organisations « plus avancées » vers des chambres et organisations « moins avancées », ce qui peut aussi se faire suivant un axe Sud-Sud.

La Cpccaf contribue par ailleurs à la visibilité économique et la « dérisquisition » du continent africain, grâce à ses enquêtes, comme, depuis 2013, le Baromètre annuel des entreprises africaines (10 000 réponses dans 20 pays africains), et aux études qu'elle réalise ponctuellement, comme en 2021, celle portant sur l'internationalisation des entreprises africaines et la résilience post-Covid19.

Grâce au lien de confiance créé par la Cpccaf entre chambres et structures intermédiaires de son réseau, les stratégies d'entreprises souhaitant se développer en Afrique francophone peuvent aussi être notablement renforcées.

Par ailleurs, la Cpccaf communique largement auprès des entreprises et des partenaires sur les actions qu'elle mène et/ou qui sont mises en œuvre localement par les chambres et structures de son réseau. Plus de 250 projets Cpccaf ont été ainsi menés depuis 1973, comme dans le cadre du Compagnonnage consulaire soutenu par l'Agence française de développement entre 2015 et 2018, ou bien avec le programme Archipelago supporté par la Commission européenne entre 2019 et 2023.



Le secteur privé, moteur de la croissance africaine et francophone

En étroite coordination avec les membres de son réseau et les partenaires du développement, la Cpccaf mène une activité continue de coopération économique, passant par le renforcement des structures locales d'accompagnement des entreprises et du secteur privé local, pour pouvoir notamment « mettre à niveau » des entrepreneurs africains et francophones dont la dynamique de croissance des activités et entreprises doit pouvoir être régulièrement soutenue sur le terrain

À partir des liens d'intimité créés entre structures intermédiaires, chambres et organisations françaises/européennes et africaines, la Cpccaf met ainsi en œuvre des partenariats économiques, à la fois tangibles, durables et profitables, tant aux entreprises qu'aux territoires.



Compagnonnage et couplage

Compagnonnage

L'action de la CPCCAF est fondée sur le modèle du Compagnonnage, qui repose sur la transmission de savoir-faire et de bonnes pratiques entre experts et conseillers de structures intermédiaires francophones chargées de l'accompagnement des entreprises, provenant d'organisations parfois très distinctes dans

leurs missions et objets (Chambres de commerce et d'industrie; Chambres de métiers et d'artisanat; Chambres d'agriculture; Patronats et autres organisations d'accompagnement des entreprises).

Développé parfois en mode « inter-consulaire » (CCI / CMA / CA), le Compagnonnage Cpccaf peut ainsi permettre la mise en œuvre d'actions concrètes, au plus proche des entreprises et des populations africaines, dans des domaines aussi divers que la formation professionnelle et l'emploi, l'insertion économique des jeunes et l'autonomisation des femmes, la transition écologique / énergétique, la transformation numérique, la sécurité alimentaire et sanitaire...

Les actions et formations proposées et développées par la Cpccaf, reposent sur les expertises internationales, régionales et locales, qu'elle identifie et mobilise au travers de son réseau francophone de chambres et structures intermédiaires, pour monter des projets et également répondre à des appels à manifestation d'intérêt, appels à projets et appels d'offres des bailleurs du développement en Afrique.

Compagnonnage consulaire



Interview des cadres en formation



*5 jours pour entreprendre
Compagnonnage CCI Marseille-Provence
CCIA de Mauritanie*

Couplage

Avec son partenaire la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, la Cpccaf a mis en place un dispositif Franco-Fil ayant pour objet de consolider et faciliter le développement de projets partenariaux entre des opérateurs économiques francophones, grâce à un « Concours Franco-Fil » et également des formations permettant de répondre aux besoins des créateurs et entrepreneurs.

Photographies du concours Franco-Fil 2020



Prix Pionnier Franco-fil 2020 contribuant aux objectifs de développement durable

Sté EcoPlus, Dorcas Mumbembe

EcoPlus est spécialisée dans la fabrication et la mise à disposition de la population de sacs biodégradables produits à base de fibres de bananiers, pour remplacer les emballages plastique



Prix de l'Entrepreneur responsable Franco-fil 2020 au service de l'agroéconomie durable

Sté Jacigreen, Mariama Mamane

Jacigreen est une start-up eco-innovante dont le but est de dépolluer le fleuve Niger tout en produisant de l'engrais et de l'électricité

Dans cette dynamique de Franco-Fil, la Cpccaf entend aussi promouvoir le Couplage inter-entreprises francophones, qui est fondé sur les principes suivants :

- **Mise en place d'un partenariat d'ensemble pour le développement harmonieux du courant d'affaires francophone**, à partir des notions de co-investissement et de co-financement, devant conduire au renforcement des liens économiques entre les continents (en particulier, Afrique – Europe, mais également avec l'Amérique du Nord, l'Asie du Sud-Est) par la co-construction de chaînes de valeur francophones.
- **Prise en compte du rôle premier du secteur privé et des opérateurs économiques dans la croissance du continent africain**, moyennant une démarche co-entrepreneuriale de co-investissement / co-innovation impulsée par des entreprises, en vue notamment de renforcer la part de production locale dans la valeur ajoutée.



Réseau de la Cpcacf

La Cpcacf est un réseau international vivant et opérationnel de plus de 130 chambres et organisations intermédiaires, dans les 32 pays de son champ francophone, dont 26 pays africains.

L'association Cpcacf est toujours présidée par un Africain (avec une présidence tournante tous les 3 ans entre les 4 zones africaines : Afrique de l'ouest, Afrique centrale, Afrique du nord, Afrique de l'est et Océan indien); le poste de 1^{er} vice-président – trésorier étant statutairement dévolu au Président de la CCI de région Paris Île-de-France.

Depuis la création de la Cpcacf en 1973, ses Présidents ont été successivement :

Mandat	Prénom - Nom	Pays	Organisme
1973	Amadou Sow		
1976/1978	Amadou Sow	Sénégal	
1979/1981	Issa Diop	Sénégal	
1982/1984	Bernard Christian Konan Lambert	Côte d'Ivoire	CCI de Côte d'Ivoire
1985/1987	Christian Diallo Dramey	République du Congo	
1988/1990	Amadou Souna	Niger	CCAIA du Niger
1991/1993	Bernard Ayandh	République Centrafricaine	
1994/1996	Jeannot Bemba Saolona	Zaire	
1997/1999	Dramane Hamidou Toure	Mali	CCI du Mali
2000/2002	Wassi Mouftaou	Bénin	CCI du Bénin
2003/2005	Paul Obambi	République du Congo	CCIAM Brazzaville (CPCC Congo)
2006/2008	Mamadou lamine Niang	Sénégal	UNCCIA Sénégal CCIA Dakar
2009/2011	Omar Derraji	Maroc	CCIS Rabat Rabat-Salé-Kenitra
2012/2014+2015	Albert Yuma-Mulimbi	République Dém. du Congo	FEC
2016/2018	Essohouna Meba	Togo	CCI Togo
2019/2021	Mounir Mouakhar	Tunisie	CCI Tunis
2022/2024	Christophe Eken	Cameroun	CCIMA Cameroun

Composé de 16 membres, soit 7 Africains et 7 Non-Africains, en plus du Président et du 1er vice-président trésorier, le Bureau de la Cpccaf se réunit 4 fois par an (en ligne ou bien en présentiel, par alternance entre l'Europe et l'Afrique). Outre la CCI de région Paris Ile-de-France, toutes les têtes de réseau consulaires françaises sont membres du Bureau de la Cpccaf : CMA France, CCI France, Chambres d'agriculture France...

Les membres de la Cpccaf (environ 150 délégués consulaires) se retrouvent régulièrement, dans le cadre de l'Assemblée générale de l'association, toujours organisée en Afrique, et également lors des Ateliers de la coopération consulaire et économique (ACCE) de la Cpccaf, qui sont organisés chaque année en France et permettent d'échanger avec les partenaires.

D'autres événements Cpccaf peuvent réunir ses membres et partenaires, en marge de son Assemblée générale ou bien des ACCE, comme plus particulièrement les Rencontres d'affaires francophones et africaines (RAFA) de la Cpccaf, qui ont pour objet de permettre le développement de couplages / partenariats économiques et commerciaux entre opérateurs (entrepreneurs) francophones.



Coopération et Croissance

Coopération pour le développement international

Les programmes de coopération économique montés (ingénierie de projet) et portés (gestion et coordination) par la Cpccaf, avec le soutien des grands bailleurs (AFD – agence française de développement: Compagnonnage consulaire 2015-2018; UE – Union européenne: programme Archipelago 2019-2023...), se traduisent par un transfert d'expertises et de bonnes pratiques de chambres et organisations « avancées » vers des chambres et organisations « moins avancées », y compris sur un axe Sud-Sud, afin de permettre à ces dernières de mieux répondre aux attentes et besoins des entreprises, tant dans le domaine des services d'appui (avec le programme de Compagnonnage) qu'en matière de formation (avec le programme Archipelago).

Aussi, le lien d'intimité et de confiance créé entre chambres consulaires et structures intermédiaires via le réseau Cpccaf peut contribuer à consolider les stratégies d'entreprises souhaitant se développer en Afrique francophone et plus largement dans l'espace économique francophone. Grâce à la Cpccaf et la dynamique de coopération qu'elle met en œuvre, les chambres et organisations locales africaines peuvent ainsi pratiquement jouer le rôle de chambres bilatérales; ce d'autant que la Cpccaf, avec son

Baromètre annuel, s'attache à valoriser l'information économique pour pouvoir notamment « dérisquer » les investissements en Afrique et développer les partenariats entre entreprises.

Croissance économique francophone

La Cpccaf joue un rôle essentiel pour conserver, sinon accroître les positions de la francophonie économique en Afrique, alors que celle-ci est désormais largement ciblée par des intérêts concurrents (Chine, Turquie, Inde, Russie, Israël, Italie, Allemagne...).

Pour cela, elle peut s'appuyer sur et les membres actifs de son réseau et ses partenaires institutionnels comme l'OIF (Organisation internationale de la francophonie), le Cian (Conseil des investisseurs en Afrique) et aussi l'Alliance des patronats francophones, qui travaillent de concert pour la croissance et l'attractivité locale, ainsi que pour le développement des partenariats entre entreprises.

La Cpccaf veille de ce fait à mettre la francophonie économique au niveau des entreprises, en lien avec les structures qui les accompagnent sur le terrain, comme les chambres consulaires et structures intermédiaires de son réseau.



Programmes, projets et partenariats

Programmes

Franco-Fil

En 2020, la Cpccaf a lancé, avec son partenaire la Société d'encouragement pour la promotion de l'industrie nationale (Sein), Franco-Fil, qui est une initiative indépendante conçue pour le développement des échanges entre des acteurs privés, associatifs et institutionnels, avec pour ambition de contribuer à la mise en place opérationnelle des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU en 2015, en particulier l'ODD 17 visant à la création de partenariats entre acteurs : au-delà la mise en place initiale d'une plateforme numérique entre porteurs de projets entrepreneuriaux, cette initiative Franco-Fil s'est

traduite par un concours Franco-Fil (jury et remise de prix en 2020 et 2022; présentation des lauréats du concours à des investisseurs) et des formations Franco-Fil (par exemple, sur le plan d'affaires et les ODD).

En accord avec la Société d'encouragement pour la promotion de l'industrie nationale, ce dispositif Franco-Fil doit évoluer à partir de 2024, pour porter la mise en œuvre du Couplage inter-entreprises francophones promu par la Cpccaf.

En accord avec la Société d'encouragement pour la promotion de l'industrie nationale, ce dispositif Franco-Fil doit évoluer à partir de 2024, pour porter la mise en œuvre du Couplage inter-entreprises francophones promu par la Cpccaf.

Photographies du concours Franco-Fil 2022



Candidat dans la catégorie Prix Franco-fil de l'Entrepreneur 2022 au service de la l'Agroéconomie raisonnée
Sté FADMA MBAREK AGRI,
Hafida IDRISI
Production de foinage hydroponique pour le bétail



Candidat dans la catégorie Prix Franco-fil de l'Entrepreneur 2022 au service de la transition énergétique
Sté SY SERVICES, Papa Modibo Kane Sy
Collecte et recyclage d'huiles de moteur usagées



Prix Franco-Fil de l'Entrepreneur 2022 au service de la #mode et accessoires durables
Sté Seconde Main, Jessica Solomon
L'enseigne est spécialisée dans L'upcycling

Archipelago

D'un montant total de 15 M€, ce programme européen (2019-2023) a concerné 12 pays du Sahel et de la région du lac Tchad, qui ont pu bénéficier de la mise en œuvre de 20 projets dédiés à la formation professionnelle et à l'insertion économique des jeunes par l'emploi et l'entrepreneuriat. Pour mémoire,

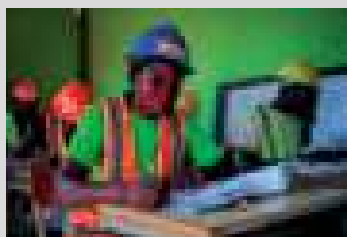
chaque projet a reçu une aide pour un montant allant de 490 000 à 600 000 € pour un temps d'exécution prévu entre 20 et 32 mois, s'agissant d'actions de renforcement de capacités impliquant des organisations intermédiaires africaines et européennes qui agissent de concert pour développer l'emploi des jeunes et des femmes (et aussi réintégrer les migrants de retour) dans un large éventail de secteurs de développement pour l'Afrique.

Porté par un consortium constitué de la Cpccaf, d'Eurochambres et de sequa gGmbH, ce programme financé par l'Union Européenne dans le cadre du Fond Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne pour l'Afrique / EU Emergency Trust Fund for Africa (EUTF), visant à soutenir la création d'emplois, à la fois qualitatifs et durables, a ainsi contribué à répondre aux difficultés engendrées sur le continent par l'exclusion économique et sociale, la marginalisation et les situations structurelles d'inégalité qui conduisent à la migration irrégulière.

Sur les 20 projets du programme Archipelago, 14 ont impliqué des membres du réseau de la Cpccaf (avec au total 26 membres de la Conférence qui en étaient partenaires), très majoritairement des chambres consulaires issues d'Afrique francophone et d'Europe.

Ce programme européen ayant fait la preuve au regard de ses 13 indicateurs de performance qu'il était **innovant, opérationnel, efficace, efficient et impactant**, alors même que les conditions de sa mise en œuvre dans la zone concernée étaient particulièrement difficiles, tant sur le plan sécuritaire que d'un point de vue sanitaire, *un programme Archipelago.2 peut être légitimement envisagé aujourd'hui, se traduisant notamment par une extension géographique de son périmètre et également par l'intégration des préoccupations majeures de la Commission européenne en matière de transition verte et de transformation numérique.*

Archipelago



Burkina Faso
Etudiants en BTP
Projet RIPAQUE



Cameroun
Programme
de formation
des jeunes sur la
transformation
agroalimentaire



Cameroun
Filière Elevage_Lait
Projet Profor



Cameroun
Réparation automobile
Projet de formation des jeunes





Cameroun

Dispositif d'insertion socioprofessionnelle dans la filière du cacao, du poivre de Penja, de l'horticulture/fruits, du palmier à huile



Cameroun

Formation des jeunes dans l'Agriculture



Côte d'Ivoire

Appui au développement de l'emploi des jeunes dans les filières du Manioc et maraîchage



Ghana

Projet Développer une économie verte prospère et inclusive au Ghana



Ghana

Projet Horticulture au Ghana pour un avenir meilleur



Ghana

Programme de formation en Horticulture 1



Niger

Programme de renforcement du secteur artisanal nigérien



Sénégal

Etudiant en Formation en alternance « Insertion professionnelle » en BTP – Projet DEFI





Sénégal

*Etudiant en formation en alternance
Insertion « professionnelle » en BTP
Projet DEFI*



Sénégal

*Transformer des fruits et légumes en jus et sirop
Projet DEFI*



Burkina Faso

Contribuer à l'amélioration durable de l'employabilité des femmes, des jeunes, des migrants de retour par le développement de la filière mangue au Burkina Faso



Mauritanie

*Formation des jeunes des métiers liés au secteur portuaire en Mauritanie
Projet Faidop*

Compagnonnage

Le Compagnonnage consulaire, créé et porté par la Cpccaf, vise à favoriser le développement des TPE/PME dans les pays d'Afrique francophone qui sont représentés dans le réseau de la Conférence.

Il se traduit pour cela par le renforcement des chambres consulaires locales (chambres de commerce et d'industrie, chambres d'agriculture et chambres de métiers et d'artisanat) représentantes du secteur privé et des autres structures intermédiaires africaines qui accompagnent les entreprises sur le terrain.

L'objectif du Compagnonnage consulaire est en effet de permettre aux entrepreneurs et porteurs d'activités économiques d'accéder à de meilleurs services d'appui, notamment en matière de soutien à la création/développement des TPE/PME, ainsi qu'à une formation professionnelle et entrepreneuriale de qualité, répondant aux besoins locaux.

Il repose donc sur la constitution de partenariats entre chambres consulaires françaises et africaines, fondés sur des échanges de bonnes pratiques et des transferts de connaissances réciproques dans différents domaines, comme :

- **La formation professionnelle et technique ; la formation entrepreneuriale ;**
- **L'appui aux entreprises (conseils, création, développement, transmission) ;**
- **La promotion de l'entrepreneuriat féminin ;**
- **L'accompagnement dans la recherche de financements ;**
- **L'information économique et la veille ;**
- **L'accompagnement dans les transitions verte et numérique ;**

- **La représentation vis-à-vis des instances politiques et bailleurs de fonds ;**
- **La création et gestion des équipements publics et para-publics nécessaires à l'activité économique, comme les ports ou parcs d'exposition ;**
- **L'amélioration de la gouvernance et de la gestion des chambres consulaires**

....

D'abord déployé sur 7 pays d'Afrique francophone entre 2015 et 2018, avec le soutien de l'AFD (Agence française de développement), le Compagnonnage Cpccaf a vocation à se diffuser pour assurer le plus efficacement le renforcement pérenne des capacités et compétences des chambres africaines par des binômes français, moyennant un transfert réussi de savoir-faire et de bonnes pratiques conduisant à la mise en œuvre de nouveaux services d'appui ou le développement d'une offre de formations, moyennant l'organisation de formations de formateurs, y compris avec le recours au numérique.

Grâce au Compagnonnage Cpccaf, les actions des chambres africaines permettent en effet d'apporter une réponse concrète aux attentes locales et besoins des PME, jeunes entrepreneurs, porteurs de projet et jeunes apprentis des territoires concernés.

Le Compagnonnage favorise donc localement la création d'emplois durables et la croissance, en mettant l'accent sur le développement des compétences, ainsi que des flux d'affaires entre territoires distants.

Il contribue également à la structuration de filières économiques porteuses dans les territoires africains (par exemple, dans le domaine agri/agro-alimentaires, mais aussi dans les secteurs industriels et de services) et permet de ce fait de contribuer à la résilience économique du continent par la valorisation de ses productions (transformation locale des produits agricoles).

Aussi, les actions menées sur la base du compagnonnage dynamisent le développement des échanges commerciaux Nord-Sud et Sud-Sud, moyennant un recours plus ouvert à la sous-traitance locale (contenu local) et le rapprochement entre entrepreneurs des différents territoires.

Enfin, le compagnonnage participe à l'amélioration de l'adéquation de l'offre et la demande de compétences sur le marché du travail, grâce au développement des offres de formations professionnelles et techniques qui correspondent aux besoins des entreprises et aux attentes du marché: l'employabilité des jeunes africains est ainsi l'un des principaux objectifs poursuivis par le Compagnonnage.



Projet de compagnonnage consulaire

Crocis – CCI Paris Île de France – CCI du Bénin, 2022

Projets

Projet KLIM@ pour la résilience africaine à partir du secteur privé, grâce à la transformation numérique et la transition vers une économie à impact positif.

Les actions envisagées de KLIM@ devraient tendre à la structuration des filières africaines (agro-industrie et numérique), grâce au soutien renforcé des structures intermédiaires qui accompagnent les entreprises.

Aussi, il s'agirait de pouvoir faciliter l'accès au financement des jeunes entrepreneurs africains et des femmes.

À condition d'être financé, le projet KLMI@ devrait se traduire par :

- Le renforcement des chambres et organisations intermédiaires en Afrique sur les thématiques de la transition numérique et de l'intégration de la démarche d'économie positive, passant par le dialogue public-privé et la formation de formateurs ;
- Une action sur les chaînes de valeur grâce à l'intégration du numérique et de la RSE (responsabilité sociétale des entreprises), avec un accent mis sur les femmes et les jeunes.

Projet REVMA, pour faciliter la mobilité internationale des jeunes entrepreneurs (soit un dispositif de type « Erasmus+ » appliqué à l'Afrique) et également des cadres des chambres africaines, moyennant des immersions (6-12 semaines) et incluant aussi les diasporas ainsi que les différents « clubs Afrique » des CCI/CMA et LOJIQ du Québec.

À condition d'être financé, le projet REVMA devrait se traduire par :

- L'immersion de cadres des chambres africaines dans les chambres françaises (ou québécoises); immersion de jeunes entrepreneurs africains dans des entreprises françaises, en particulier celles de la Diaspora, en lien notamment avec France-Volontaires
- L'immersion de cadres des collectivités locales africaines dans des collectivités locales françaises, en lien avec l'Association internationale des régions francophones

À ce dispositif REVMA, pourrait aussi s'ajouter :

- **La mise en place d'un observatoire des compétences et des métiers ;**
- **Un dispositif d'accompagnement des jeunes entrepreneurs africains via le mentorat.**

Partenariats

La Cpccaf est en contact régulier avec les partenaires du développement: AFD – Agence française de développement – Expertise France - PROPARCO, Commission européenne, OIF – Organisation internationale de la Francophonie Initiative France / International, ITC – Centre du commerce international, OMPI / WIPO – Office mondial de la propriété intellectuelle, Cian – Conseil des investisseurs en Afrique (avec EBCAM), Alliance des patronats francophones AIMF – Association internationale des maires francophones, AIRF – Association internationale des régions francophones, ICC/ WIBO – Chambre de commerce internationale, Société d’encouragement pour la promotion de l’industrie, Académie des sciences d’Outre-mer, Université Senghor, ONUDI – Organisation des Nations unies pour le développement industriel, PNUD – Programme des Nations-Unies pour le développement, PAM – Programme alimentaire mondial, RNF – Réseau de normalisation francophone, OFE – Observatoire de la francophonie économique, Délégation du Québec à Paris, Cercle des dirigeants d’entreprises franco-québécois (CDEFQ), Maison de la Francophonie...

Egalement avec: APF – Association parlementaire francophone; I&P – investisseurs et partenaires; BPI – Banque publique d’investissement; CCFA – Chambre de commerce Franco-Arabe; GPF – Groupement du patronat francophone; Association internationale du Notariat francophone; LUXDEV; ILERI; Mittelstand – BVMW; AFRICA MUTANDI; CNUDCI; ENABEL; GIZ-BMZ; BAD – Banque africaine de développement; SOFRECOM (ORANGE); AFA; FFA – Forum francophone des affaires; MEDEF International; Africinnov; CESE; Export Entreprises; ISTOM; AFRICAWI; IESA... et d’autres acteurs comme l’UEMOA - Union économique et monétaire de l’Afrique de l’Ouest, la CEEAC - Communauté Economique des Etats d’Afrique Centrale et l’UA - Union Africaine...



Transversalité et influence

La **transversalité** est l'un des points forts de la Cpccaf :

- Les équipes techniques des membres de la Cpccaf se retrouvent ainsi régulièrement sur les différentes plateformes numériques (comme ZOOM) pour échanger et discuter.


Mais également, périodiquement, lors des Ateliers de la coopération consulaire et économique (ACCE) et des Assemblées générales de la CPCCAF, tout comme dans le cadre de webinaires et coachings que la Cpccaf organise avec ses partenaires (ICC, OMPI, ITC, RNF...);

- Aussi, afin d'améliorer encore cette transversalité, un nouveau site Internet a été mis en place en 2023, permettant une plus grande fluidité avec les membres du réseau grâce au numérique : partage des dossiers et du calendrier des événements, coordination entre membres, organisation de la concertation et animation du réseau par la Cpccaf, enquêtes régulières sur les besoins et attentes des membres, suivi des actions mises en œuvre et relances des cotisations.

Outre son site Internet, la Cpccaf est aussi largement présente sur les principaux réseaux sociaux :

 Twitter : @cpccaf

 Facebook : Page facebook (https://www.facebook.com/CPCCAF/?locale=fr_FR) Compe Cpccaf (https://www.facebook.com/CPCCAF1973?locale=fr_FR)

 LinkedIn : Page Cpccaf (<https://www.linkedin.com/company/78058673/admin/feed/posts/>) Compte Cpccaf (<https://www.linkedin.com/in/cpccaf-coop%C3%A9ration-b67b31189/>)

 Instagram : cpccaf

 Youtube (@cpccafofficiel2467) (https://www.youtube.com/channel/UCIWc8VMn_Vm2eIgOrNhrfeA)

La promotion de **l'influence** francophone est un axe de la Cpccaf :

Avec ses partenaires, la Cpccaf est particulièrement attachée à promouvoir droit francophone (par exemple, Indication géographique protégée pour le « pain de sucre » du Bénin avec INPI / OAPI), dans le cadre notamment de webinaires, de formations et de conférences qu'elle organise, comme sur le droit continental (avec OHADA et Association du notariat francophone) les normes et l'accès au marché

européen (avec AFNOR / RNF), la constitution le bureaux de propriété industrielle dans les CCI du réseau CPCCAF (avec OMPI), le sanitaire et la santé en Afrique (avec SEE), l'arbitrage et la médiation (avec le CMAP de la CCI Paris Ile-de-France), le contenu numérique francophone (avec l'OIF).

Sur le plan économique, le Baromètre Cpccaf d'opinion des PME africaines joue également un rôle indéniable

La CPCCAF réalise depuis 2013 -avec ITC – Centre de commerce international et avec le soutien technique du CROCIS (Centre régional d'observation du commerce, de l'industrie et des services de la CCI Paris Île-de-France) – des études et élabore des enquêtes, comme le **Baromètre annuel de l'opinion des entreprises africaines**, qui permet de connaître, tous secteurs confondus, le ressenti des TPE/ME africaines sur leur développement (10 000 réponses en 2019, dans 20 pays africains ; en 2020, le Baromètre a été remplacé par une enquête COVID-19 et PME africaines, réalisée en lien avec ITC).

Les principaux objectifs du Baromètre Cpccaf sont :

- Connaître et mesurer l'activité économique d'un territoire,
- Disposer d'un outil de plaidoyer efficace auprès des autorités publiques,
- Représenter les intérêts des opérateurs économiques et en assurant la promotion,
- Renforcer l'information économique, outil essentiel des chambres consulaires.

En 2021, le Baromètre a été transformé en **enquête sur l'internationalisation des PME africaines et la résilience post-crise** et, en raison de la crise sanitaire du Covid19, l'édition 2022 du Baromètre Cpccaf des entreprises africaines, axé sur le **développement du numérique sur le continent africain**, n'a pas atteint le même niveau de résultats que les années d'avant Covid19 avec 5 000 réponses de PME africaines dans 12 pays du champ francophone de la CPCCAF en Afrique (26 pays). En 2023, le Baromètre Cpccaf a été axé sur la prise en compte des risques environnementaux par les entreprises et les actions **qui sont menées en faveur du développement durable**.



Conférence Permanente des Chambres Consulaires
et organisations intermédiaires Africaines et Francophones (CPCCAF)
22, rue Georges Picquart - 75017 Paris